



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard



Cuisinier de navire

Qu'est-ce qu'un cuisinier de navire?

Le cuisinier de navire prépare et effectue la cuisson des aliments à bord des navires de la Garde côtière canadienne. Le chef cuisinier a la responsabilité de l'équipe de travail de la cuisine et il doit gérer les stocks alimentaires et assister dans l'approvisionnement. Il organise et gère l'ensemble des activités de la cuisine et de son personnel (les assistants cuisiniers), s'il y a lieu. Il possède les connaissances nécessaires à l'élaboration de menus variés. Il applique les mesures de sécurité et de salubrité propres à la cuisine d'un navire.

Quel cheminement scolaire ou professionnel dois-je suivre?

- DEP en cuisine d'établissement
- Certification de cuisinier de navire émis par Transports Canada
- Cours de formation aux mesures d'urgence en mer

Où puis-je étudier?

- Écoles secondaires offrant un DEP en cuisine d'établissement
- L'Institut maritime du Québec offre la formation aux mesures d'urgence en mer à Lévis (région de Québec).

Quelles sont mes possibilités de carrière?

- Chef cuisinier
- Officier logistique
- Le cuisinier peut, en accumulant du temps de mer et en passant des examens de Transports Canada, accéder à d'autres fonctions à bord du navire.
- Divers postes dans la Fonction publique fédérale

Quels qualités et intérêts sont essentiels?

- Avoir de l'intérêt pour la restauration
- Avoir un sens de la planification et de l'organisation
- Détenir de bonnes aptitudes pour le service à la clientèle
- Aimer le travail d'équipe
- Être attiré par le travail en mer
- Être capable de travailler selon des horaires irréguliers
- Et évidemment, avoir le goût de l'aventure et des voyages!

Revenu annuel de base: 44 000 \$ à 47 000 \$

Le salaire évolue selon le grade obtenu et le temps travaillé.

La majeure partie des équipages de la Garde côtière canadienne travaillent suivant un horaire dit de jours de relâche, soit une période de 14 à 42 jours en mer suivie d'une période de repos équivalente, sans perte de rémunération.

Pour en savoir plus

Garde côtière canadienne, Région du Québec : www.marinfo.gc.ca

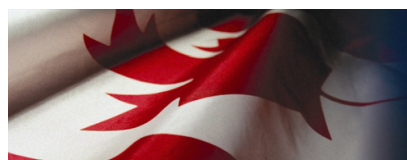
Garde côtière canadienne, site national : www.ccg-gcc.gc.ca

Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime : www.csmoim.gc.ca

La formation professionnelle et technique au Québec : www.inforoutefpt.org (section programme de cuisine d'établissement)

Institut maritime du Québec : www.imq.qc.ca (pour la formation aux mesures d'urgence en mer)

Transports Canada : www.tc.gc.ca (section maritime).



Canada